BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1854.)

AVIS.

MM les sociétaires sont prévenus que le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier* est en distribution à la librairie de MM. Renouard et Tardieu, rue de Tournon, n° 6.

Ce volume complète les publications de la Société pour l'année 1853.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 MARS 1854,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANT. PASSY, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XII. Amiens, 1853, 1 vol. in-8°.

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507, publiées par M. Bouthors pour la même Société, t. II. Répertoire analytique. Amiens, 1853, in-4°.

Travaux de la Société.

Le secrétaire, M. J. Desnoyers, présente l'état des impressions :

Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier.

Il ne reste plus à tirer que la dernière feuille de la préface. Ce volume, qui complète la livraison de l'exercice 1853, pourra être distribué dans le courant de ce mois.

Annuaire de 1854, seconde partie de la *Topographie ecclésiastique de la France.*

L'impression est presque entièrement terminée, sauf une partie de la province de Mayence, pour laquelle l'auteur avait encore quelques vérifications à faire dans des recueils que ne possèdent pas complets les bibliothèques publiques de Paris. La lenteur de l'impression et de la correction d'épreuves tient surtout à la difficulté que présente la lecture d'un nombre très-considérable de noms de lieux, la plupart sous leur forme ancienne, et souvent sous une forme étrangère.

La partie insérée dans l'Annuaire de 1854, et qui embrasse les Belgiques et les Germanies, présente plus de 600 subdivisions archidiaconales, archipresbytérales ou décanales, dans 40 diocèses environ des plus vastes et des moins connus de l'ancienne Gaule. Pour la première fois, recueillies et mises en rapport avec les divisions territoriales des *pagi* du moyen âge, ces divisions ecclésiastiques ont exigé des vérifications très-longues et très-délicates.

Sur la demande qui en est faite par un membre du Conseil, M. J. Desnoyers donne l'assurance que la troisième et dernière partie de son travail, qui entrera dans l'*Annuaire* de 1855, ne présentant pas d'aussi grandes difficultés, n'entraînera pas non plus, à beaucoup près, de semblables lenteurs. Elle est déjà préparée aux trois quarts, et le manuscrit pourra être terminé pour le mois d'août. M. J. Desnoyers en prend l'engagement. Il lui paraît bien préférable qu'il n'y ait point d'interruption dans la publication de ce travail. Cette opinion, appuyée par M. V. Le Clerc, est approuvée par le Conseil.

— Le secrétaire rend ensuite compte au Conseil des résultats des demandes qu'il a adressées à plusieurs des éditeurs précédemment choisis pour des ouvrages dont l'impression pourrait être la plus prochaine.

M. Marchegay prend l'engagement de remettre, vers le 1er mai prochain, la copie complète de la portion des *Gesta consulum Andegavensium*, et autres documents originaux relatifs à l'histoire d'Anjou dont il s'est chargé. La partie concernant la Touraine, plus spécialement confiée à M. Salmon, et qui comprend le *Liber de Castro Ambasie*, et la deuxième

partie de l'histoire de Geoffroy de Normandie, comte d'Anjou, paraît être moins avancée; mais elle pourra être complétée pendant l'impression de la première partie. Le Conseil décide que les textes ne seront pas accompagnés d'une traduction, mais seulement de sommaires chronologiques et analytiques, tels que ceux rédigés par notre regrettable confrère M. Géraud pour la chronique de Guillaume de Nangis. D'après le désir qui en a été exprimé par M. Le Prévost lui-même, précédemment désigné pour être commissaire responsable, M. L. Delisle lui sera adjoint. Cet ouvrage peut donc prendre rang pour l'exercice 1854.

Le dernier volume d'*Orderic Vital* paraît aussi, avec certitude, pouvoir être terminé dans le courant de cette année. Déjà, l'année dernière, le Conseil avait adjoint à M. Le Prévost, toujours d'après son désir formellement exprimé, M. L. Delisle pour la collation du XIII^e^ livre, ainsi que pour la rédaction des tables et des sommaires, sous la direction de M. Le Prévost lui-même. Celui-ci, consulté de nouveau, est toujours disposé à accepter ce concours.

M. De La Villegille renouvelle de vive voix l'assurance qu'il a déjà donnée que le manuscrit du quatrième et dernier volume du *Journal de Barbier* pourra être mis sous presse avant le mois de mai prochain.

Le Conseil décide que ces trois volumes composeront, à moins d'empêchements nouveaux, les publications de 1854.

M. Quicherat qui, depuis plusieurs années, avait interrompu son travail préparatoire sur la *Chronique* et autres ŒUvres historiques de *Thomas Basin*, évêque de Lisieux, est prêt à le reprendre immédiatement si le Conseil en témoigne le désir. Cet ouvrage, dont la publication a été depuis longtemps décidée en principe par le Conseil, sur la proposition de son président, M. de Barante, est presque entièrement inédit et de la plus grande importance pour l'histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI. M. Quicherat sera informé que le Conseil accepte avec empressement son offre, et l'engage à apporter le plus d'activité possible à son travail. Il sera invité à envoyer, dès qu'il le pourra, au comité de publication, la copie d'un premier volume. Il restera à décider l'opportunité d'une traduction et le choix du commissaire responsable.

M. de Mommerqué n'attend, pour demander l'impression des *Mémoires de Beauvais-Nangis*, dont la publication a été pareillement décidée, que le choix définitif des documents propres à compléter le volume qu'il devra composer en partie, et pour lequel il a déjà proposé les Mémoires du maréchal d'Estrées, signalés par M. Chéruel.

M. Ravenel donne de nouveaux renseignements sur la *Chronique*

anglo-française de Jean de Vaurin, dont il a été parlé dans une précédente séance, et qui devra former deux volumes. L'éditeur, Mlle Dupont, au nom de laquelle M. Ravenel a proposé au Conseil l'impression de cet ouvrage, serait prête à s'en occuper exclusivement dès que le comité de publication en aurait proposé l'adoption au Conseil et que celui-ci l'aurait autorisée. Déjà plusieurs membres du comité ont émis une opinion favorable, et il ne resterait plus à obtenir que le consentement de M. le Ministre de l'instruction publique et l'autorisation du Conseil de la société.

M. Taillandier avait offert, il y a plusieurs années, au Conseil, la publication d'un extrait analytique des *Registres criminels du Parlement de Paris*, pendant les XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, analyse dont il possède une copie rédigée par le greffier Dongois, neveu de Boileau.

La mise au jour des anciens Registres du Parlement de Paris, commencée par l'importante publication des *Olim* que M. le comte Beugnot a faite pour la collection des documents inédits du Ministère de l'instruction publique, paraissant ne pas devoir se continuer, du moins prochainement, par d'autres parties subséquentes, il pourrait être utile d'examiner de nouveau s'il n'y aurait pas un choix intéressant à faire de ces sortes de documents, choix auquel le manuscrit de M. Taillandier servirait de base. On en trouverait un grand nombre dans les *lettres de rémission* qui font partie des registres du Trésor des chartes. M. N. de Wailly donne à cet égard quelques renseignements. Ceux du règne de Louis XI, qui en comprennent près des trois quarts, ont été déjà presque complétement analysés par M. Douet d'Arcq.

Le secrétaire rappelle en outre la proposition de M. L. Delisle, de publier un *Registre de l'Officialité de Cerisy*, dans le diocèse de Bayeux, pendant les XIV^e^ et XV^e^ siècles. Mais ce texte étant latin, le Conseil pense qu'il conviendrait d'en retarder la publication ; Orderic Vital, les chroniques d'Anjou et les œuvres de Thomas Basin étant écrits en cette même langue.

Le Conseil décide que ces différentes propositions seront examinées plus positivement par le comité de publication et soumises à une décision définitive dans une prochaine séance.

La séance est levée à cinq heures.

II.

NÉCROLOGIE.

Funérailles de M. B. Guérard, 12 mars 1854.

L'Institut, la Bibliothèque impériale, l'École des Chartes, le Comité historique et la Société de l'Histoire de France, viennent de faire une perte immense, que ressentiront tous les amis des études historiques. En attendant l'hommage que notre Société devra rendre prochainement à son principal fondateur, à celui dont l'érudition et le dévouement l'ont toujours si utilement aidée à diriger ses travaux, nous reproduisons ici les deux discours prononcés à ses funérailles par M. Ch. Lenormant, au nom de l'Académie des inscriptions, et par M. Hase, au nom de la Bibliothèque impériale et de l'École des Chartes.

DISCOURS DE M. CH. LENORMANT, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

« Messieurs,

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres est cruellement éprouvée. Dans l'espace de cinq ans, trois hommes éminents à différents degrés, mais qui, dans les trois directions principales de nos études, l'antiquité, l'Orient et le moyen âge, se distinguaient par un trait frappant de ressemblance, Letronne, Eugène Burnouf et Benjamin Guérard, nous ont été enlevés. La mort a relevé de leur poste ces trois sentinelles vigilantes de la critique, et nous ne prévoyons par le moment où elles pourront être remplacées. L'Europe, qui nous les enviait, sentira ses regrets se renouveler et s'accroître, quand elle apprendra la dernière perte qui nous rassemble au bord de cette tombe.

« L'homme auquel l'Institut me charge de rendre cet honneur funèbre, Benjamin-Edme-Charles Guérard, ne m'aurait pas pardonné, que dis-je? (car il me semble le voir plein de vie auprès de moi) il ne me pardonnerait pas, au moment où je parle de lui, d'oublier les objets constants de son culte et de sa reconnaissance : la ville de Montbard où il était né, et pour laquelle le compatriote de Buffon et de Daubenton avait conservé un attachement filial ; Abel Rémusat, esprit supérieur, savant illustre qui le guida dans le choix de ses occupations, et dont il n'a jamais prononcé le nom qu'avec un sentiment profond de respect et d'attachement ; enfin le vénérable marquis de Fortia d'Urban, qui ne contribua pas moins à ses succès par une protection

délicate dont la dignité du savant n'eut pas un seul moment à souffrir.

« Je reste également fidèle à la pensée de notre excellent confrère, en associant sa mémoire à celle des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qu'il avait choisis pour guides, et en quelque sorte pour patrons de sa carrière. Personne en France n'était plus capable que lui de comprendre l'irréparable dommage causé à la science et à la patrie par l'acte qui fit crouler, sous les coups d'un aveugle préjugé, l'institution la plus méritante et la plus féconde Tant de matériaux accumulés avec un ordre merveilleux, un dévouement sans bornes, et que la tempête révolutionnaire a détruits et dispersés; tant d'ouvrages admirables et qui ne seront jamais terminés, sans parler de ceux dont l'Académie des belles-lettres a accepté l'héritage, suffisent pour justifier l'usage qui a prévalu dans notre langue de caractériser par le nom même des *bénédictins* le savoir persévérant, désintéressé, consciencieux, surtout quand il s'applique aux souvenirs de notre histoire nationale. Et à qui de nos contemporains pourrions-nous décerner, au nom de la science, ce titre glorieux de bénédictin, si ce n'est à M. Guérard?

« Il avait vu s'éteindre le dernier représentant érudit de la congrégation de Saint-Maur. Dom Brial venait à peine de disparaître des rangs de l'Académie qui l'avait pieusement recueilli après le naufrage de la fin du dernier siècle, quand l'occasion d'un concours fixa les regards de la compagnie sur le jeune savant qu'à peu d'années d'intervalle elle devait appeler dans son sein. On attendait beaucoup de ce talent empreint d'une sagesse précoce, et il a tenu plus encore qu'il ne promettait. Une suite de travaux conçus dans le même esprit de sévère analyse et d'induction prudente ont progressivement étendu au delà des limites de l'Académie la réputation noblement acquise par M. Guérard. L'Allemagne, qui a quelque droit de ne décerner hors de son sein les palmes de l'érudition qu'à des hommes éprouvés, ne tarda pas à adopter notre confrère : il a dignement répondu à cette préférence, en contribuant à perfectionner le beau monument que M. Pertz élève à l'histoire de sa patrie. C'est ainsi que, par les travaux de M. Guérard, dont quelques-uns sont des modèles achevés, par ses leçons, par la forte et saine doctrine dont il a nourri l'École des chartes, berceau de ses études et théâtre de son enseignement, nous sommes rentrés en possession de l'héritage en quelque sorte le plus personnel de l'érudition française. C'est ainsi que s'est renoué dans l'ordre scientifique, autant que le permet la constitution actuelle de la société, la chaîne des traditions bénédictines, chaîne qui se romprait de nouveau si l'on perdait de vue un si bel et si salutaire exemple.

« Notre confrère avait sacrifié au plan de vie qu'il s'était tracé un

goût vif pour les arts et pour les modèles littéraires de notre langue. Il avait renoncé au monde, dans lequel ses manières distinguées et la finesse de son esprit lui assuraient une place. L'amour de la campagne et les occupations rustiques qu'il avait adoptées comme délassement servaient à entretenir son tempérament altéré par le travail. Du reste, infatigable, ardent même, poursuivant son but sans relâche, il était parvenu à donner à son existence une admirable unité. De là l'autorité qu'il avait acquise, et qui, pour ainsi dire, au sortir de la jeunesse, nous le faisait respecter comme un vieillard.

« Ses qualités morales étaient en équilibre avec la supériorité de son intelligence ; il avait l'indépendance, la droiture, l'intégrité d'un vrai magistrat. A distance, il effrayait par sa sévérité. Mais nous, qui le connaissions et qui avions éprouvé en toute circonstance la générosité de ses sentiments et sa loyauté inébranlable ; nous, qui avions pris avec lui l'habitude de ne pas nous arrêter à la superficie, nous trouvions dans son commerce autant de douceur que de sécurité, et son approbation, toujours accompagnée d'un intérêt plein de chaleur pour les personnes, nous semblait d'autant plus précieuse à recueillir qu'il en pesait plus scrupuleusement les motifs.

« Quelque frêle que sa constitution parût être, sa vie était si régulière et si sagement ordonnée, il y avait tant d'harmonie entre ses facultés et ses occupations, qu'il semblait permis d'espérer de le conserver longtemps encore parmi nous. Dieu en a autrement décidé. Il l'a rappelé à lui, après une maladie de quelques jours seulement, à l'âge de moins de cinquante-sept ans, et lorsque son esprit, fortifié par trente-cinq années d'études, avait atteint la plénitude de sa maturité. Comme les hommes de sa trempe, il ne revivra pas tout entier dans ses ouvrages, car il emporte avec lui un trésor d'expérience accumulé goutte à goutte, et qu'un seul moment vient de tarir.

« L'éloge touchant que M. Guérard a consacré, dans l'introduction de son principal ouvrage [1], aux bénédictins, ses devanciers, se termine ainsi : « Sous cette grande ruine de la religion et de la monar-« chie (la ruine de Saint-Germain des Prés), tout le monde rend main-« tenant justice aux hommes pieux et savants qu'elle rappelle ; leur « mémoire sera sans doute en perpétuelle estime, ainsi que leurs « ouvrages, et désormais personne ne leur disputera ce titre de « citoyens utiles, dont ils se sont montrés à la fois si dignes et si « jaloux. »

« En écrivant ces lignes, M. Guérard n'a-t-il pas tracé son propre éloge,

1. Prolégomènes du Polyptyque de l'abbé Irminon.

et puis-je mieux accompagner l'adieu que je lui adresse au nom de la science et de l'amitié? »

DISCOURS DE M. HASE.

Après ce discours, M. Hase, membre de l'Institut, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, président du Conseil de perfectionnement de l'École Impériale des Chartes, a prononcé le discours suivant.

« Messieurs,

« En me rendant l'interprète de vos justes regrets, c'est m'imposer une tâche d'autant plus pénible, que, loin de diminuer votre vive douleur, je ne pourrai que l'accroître, en vous rappelant les droits qu'avait acquis à l'estime et à l'attachement des fonctionnaires de la Bibliothèque Impériale le collègue dont la perte est aussi cruelle qu'inattendue. Profondément ému par la mort d'un ami qui pendant longtemps m'a donné les preuves les plus touchantes d'une affection inaltérable, à peine trouverai-je quelques mots pour dire combien a été pleine et laborieuse une carrière que les maladies ont trop abrégée.

« M. Guérard, qui, il y a douze jours, partageait encore nos travaux, et qui nous est si rapidement enlevé, nous appartenait depuis vingt-neuf ans. Nommé employé au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale en 1825, conservateur adjoint en 1833, conservateur depuis le mois d'octobre 1852, il s'est fait une réputation méritée et durable comme paléographe consommé, comme savant profond, comme critique judicieux. Vous n'attendez pas de moi, messieurs, qu'en présence de cette tombe je vous parle des ouvrages dont il a enrichi la science; ils sont trop renommés en Europe, trop connus de vous tous pour que j'aie besoin de les rappeler ici. Mais qui d'entre vous, messieurs, n'a pas été témoin de son empressement à faciliter toute recherche sérieuse et savante, dans ces salles où il aimait à se montrer avec la plus constante et la plus utile assiduité? Qui ne connaît les services qu'il a rendus au vaste et précieux dépôt littéraire dont naguère il était devenu l'un des chefs? Ces services sont aussi importants que nombreux, car une complexion délicate ne put jamais ralentir son activité. Cherchant avant tout à cacher ses souffrances à ceux qui l'entouraient, il trouvait dans l'accomplissement de ses devoirs comme dans les doctes investigations auxquelles il se livrait, non-seulement une distraction, mais, ce qui est bien plus précieux, ces consolations que les lettres et les sciences ne manquent jamais de tenir en réserve pour ceux qui les aiment. Passionné pour l'étude, éloigné du torrent des dissipations et

des plaisirs, vivant dans une grande retraite, il n'avait que de vieux amis ; et s'il en fit quelquefois de nouveaux, il les choisit parmi les élèves de l'École Impériale des Chartes, parmi cette jeunesse d'élite dont il fut toujours le guide prévoyant et le protecteur zélé. Partout où il croyait découvrir quelque germe ou quelque espoir de talent, il allait au-devant et faisait tous ses efforts pour le développer. J'en appelle à ceux de ses disciples dignes de lui qu'un deuil général réunit aujourd'hui autour de son cercueil, et qui durent leurs premiers succès à ses lumineuses directions, à sa constante bienveillance. Connaissant son affection et sa tendre sollicitude pour eux, j'étais heureux de m'associer aux sentiments qu'il leur portait. Ils gémissent en présence de ces restes qu'un peu de terre va faire disparaître à nos yeux ; en marchant sur ses traces, ils honoreront la mémoire d'un maître affectueux et chéri.

« Quant à nous, messieurs, ses amis, ses collègues, nous venons aujourd'hui lui dire un dernier adieu, en attendant que les vieux amis qui lui survivent viennent le rejoindre, à leur tour. En déposant, au nom de la Bibliothèque Impériale, un hommage solennel sur la tombe de M. Guérard, au milieu de ces monuments funèbres sous lesquels repose déjà une partie de nos contemporains, nous ne trouvons de soulagement au chagrin qui nous accable que dans le souvenir des qualités éminentes d'un savant si estimé, d'un confrère si généralement regretté. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

11. — *Ancien Théâtre françois*, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille; publié avec des notes et éclaircissements, par M. Viollet Le Duc. Deux volumes in-16, ensemble de 27 feuilles 3/8. Paris, Jannet. Prix de chaque volume. (5 fr.)

Collection de la Bibliothèque elzévirienne. Ces deux volumes contiennent cinquante farces, soties, moralités, sermons joyeux, publiés d'après les exemplaires uniques faisant partie d'un recueil composé au musée Britannique, à Londres. Le tome III complétera la publication de ce recueil célèbre. (*Journal de la Librairie.*)

12. — *Anne de Beaujeu, Jeanne de France et Anne de Bretagne.* Esquisse des XV^e^ et XVI^e^ siècles ; par le baron Trouvé. In-12 de 9 feuilles 1/2. Aux Batignolles, chez l'auteur, rue Puteaux, 17.

13. — *Armoiries de la maison de Bastard*, originaire du comté nantais,

existant encore en Guienne, au Maine, en Bretagne et en Devonshire. Deux cahiers in-8 de 9 feuilles. Imp. de Schneider, à Paris.

Extrait de la Généalogie de la maison de Bastard. (Paris, Schneider, in-8. 1847.)

14. — *Atlas chronologique* formant nomenclature de la carte chronologique de l'histoire de France, arrangée par siècles, d'après les ouvrages prescrits par le conseil de l'Université de France, pour l'enseignement de l'histoire, etc.; par le général Bem. Seize tableaux in-4° de 4 feuilles. Paris, chez Jules Renouard.

Méthode mnémonique franco-polonaise.

15. — *Brunehault*, étude historique. Thèse par Antoine Flobert, licencié ès lettres. In-8 de 9 feuilles. Imp. de Mme veuve Decker, à Colmar. 1853.

16. — *Charles-Édouard* (*Histoire de*), prince d'Écosse, le dernier prince de la maison de Stuart; par Mme R. M. Dubois, avec la collaboration de M. Merpan. In-12 de 11 feuilles 1/2, plus une gravure. A Fougères, chez Jumelais.

17. — *Charlemagne et sa cour*, par B. Hauréau (742-814). In-16 de 6 feuilles 3/8. Paris, chez Hachette (1 fr 50).

18. — *Charles-Quint*. Chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique, de son abdication et de sa retraite dans le cloître de Yuste; par Amédée Pichot. In-8 de 36 feuilles 1/4. Paris, Furne (8 fr.).

Ce volume sera suivi d'un autre intitulé : Histoire de la lutte de Charles-Quint contre le sultan des Turcs, les papes de Rome et les rois très-chrétiens.

19. — *Chroniqueur* (*le*) *du Périgord et du Limousin*, revue historique, artistique et religieuse, sous la direction de M. Armand de Siorac. 1re année. In-4 de 35 feuilles 1/2. Périgueux, chez Bouchardy. 1853.

Volume publié en 12 livraisons. Texte à deux colonnes avec planches et portraits lithographiés.

20. — *Derniers Valois* (*les*), les Guise et Henri IV; par M. le marquis de Saint-Aulaire, ancien député. In-18, format anglais de 11 feuilles 5/9. Paris, chez Michel Lévy frères (3 fr.).

21. — *Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône*. Recherches archéologiques sur l'état de la plaine de Lyon, ou îles du confluent, au temps de la domination romaine; par E. C. Martin Daussigny. 2e *édition*. In-8 de 3 feuilles 1/4. Imp. de Perrin, à Lyon. 1853.

22. — *Édouard III* et les bourgeois de Calais, ou les Anglais en France. Ouvrage revu par M. Guizot. (1346-1558.) In-16 de 3 feuilles. Paris, Hachette (1 fr.).

23. — *Éloge historique et biographique de M. de Belsunce, évêque de*

Marseille, suivi de notes et pièces justificatives; par M. l'abbé de Pontchevron. In-8 de 24 feuilles, plus un portrait et un *fac-simile*. Versailles, chez Kléfer (5 fr.).

24. — *Études sur les images du Christ* pendant les six premiers siècles. Thèse; par J. Ph. Anstett. In-8 de 3 feuilles 1/2. Imp. de Mme veuve Berger-Levrault, à Strasbourg.

25. — *Esquisse historique* sur les deux communes de Quevilly, près Rouen; par J. C. Defosse, typographe. In-8 de 1 feuille 1/2. Impr. de F. et A. Lecointe frères, à Rouen.

26. — *Essai d'une philosophie de l'histoire;* par le baron Barchou de Penhoët, membre de l'Institut. 2 vol. in-8. Paris, chez Guiraudet et Jouaust (15 fr.).

27. — *Evvres de Lovïze Labé, Lionnoize.* Petit in-8 de 12 feuilles 1/2. Imp. de Raçon, à Paris. 1853.

Cette édition a été publiée par les soins de M. L. Cavailha et de J. B. Monfalcon, bibliophiles. Elle a été tirée à 120 exemplaires numérotés à la presse, plus 2 exemplaires sur peau vélin.

28. — *Géronimo*, le martyr du fort des Vingt-Quatre-Heures à Alger. 1° La découverte de son corps; 2° sa vie, de 1542 à 1569; 3° pièces à l'appui. Par A. Berbrugger. In-8 de 4 feuilles 1/2, avec 3 planches : vues de la sépulture et un plan du fort et de ses environs, par M. le capitaine d'artillerie Suzzoni. Alger, Bastide; Paris, Challamel.

L'approbation de Mgr Pavy, évêque d'Alger, dit que l'auteur n'a fait que reproduire et traduire de l'espagnol en français le récit d'Haedo. (*Journal de la librairie*, n° 1189.)

29. — *Histoire chronologique et dogmatique des conciles de la chrétienté*, depuis le concile de Jérusalem, tenu par les apôtres l'an 50, jusqu'au dernier concile tenu de nos jours; par l'abbé André d'Avallon, chanoine de la Rochelle. Tome IV. In-8 de 36 feuilles 3/4. Paris, chez Louis Vivès, rue Cassette, 23 (6 fr.).

Les trois premiers volumes ont été rédigés par M. Roisselet de Sauclières.

30. — *Histoire du journal en France.* 1631-1853. Par Eugène Hatin. 2e édition, entièrement refondue et augmentée de plus du double. In-16 de 10 feuilles 1/4. Paris, chez Jannet (1 fr.).

31. — *Histoire de France*, principalement pendant le XVIe et le XVIIe siècle; par Léopold Ranke. Trad. de J. Jacques Porchat. Tomes 1 et 2. 2 vol. in-8, ensemble de 44 feuilles 3/4. Paris, chez Klincksieck, rue de Lille, 11.

L'ouvrage formera 4 volumes, chacun du prix de 5 fr.

32. — *Journal du syndic Jean Balard*, ou Relation des événements qui se sont passés à Genève de 1525 à 1531, avec une introduction historique et biographique, par le docteur J. J. Chaponnière. Genève, Jullien; 1854. In-8 de 432 pages (7 fr.).

Jean Balard était un bourgeois de Genève, un *ferratier* c'est-à-dire un simple marchand de fer; mais il était riche, instruit comme le prouve la rédaction de ce long journal, et il parvint, dans un temps bien difficile, à la première magistrature du pays auquel il appartenait. C'est le plus ancien des historiens de Genève, car Bonivard, qui lui est bien supérieur, il est vrai, par le style et par les idées, a écrit ses *Chroniques* longtemps après les événements accomplis, tandis que Balard écrivait les choses à mesure qu'elles passaient sous ses yeux. L'intérêt principal de son livre est qu'il se rapporte à l'époque la plus agitée pour Genève par ses luttes avec la maison de Savoie et par les premiers efforts du protestantisme naissant. L'édition est faite avec tout le soin et toute la correction possible comme on peut en être assuré par le seul nom de M. Chaponnière qui s'est rendu si recommandable par sa collaboration aux travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève sous les auspices de laquelle est également faite cette nouvelle publication.

33. — *Langues romanes (des)*; par Michel de Yermoloff. In-32, une feuille. Imp. de Delcambre, à Paris.

34. — *Larmes (les)* de Jacques Pineton de Chambrun, pasteur de la maison de S. A. S. d'Orange et professeur en théologie, qui contiennent les persécutions arrivées aux Églises de la principauté d'Orange depuis l'an 1660; la chute et le relèvement de l'auteur avec le rétablissement de saint Pierre en son apostolat, ou Sermon sur les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ selon saint Jean, chap. XXI, v. 15. Réimpression d'après l'édition originale, annotée par A. Schœffer. In-18 anglais de 10 feuilles 1/9. A Paris, chez Charpentier (3 fr. 50 c.).

35. — *Marches (les) de l'Ardenne et des Woëpvres*, ou le Barrois, le Wallon et le pays de Chiny, étudiés sur le sol, dans les chartes et par les noms de lieux; par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, etc. Tome II. In-8° de 44 feuilles 1/2. Nancy, Grimblot; Paris, Maison.

Fin de l'ouvrage. Prix : 14 fr.

36. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Amiens et Paris; 1853 In-8 (12 fr.).

Ce volume, le douzième de la remarquable collection publiée par la Société des antiquaires de Picardie, contient d'abord quelques discours ou rapports sur les travaux de cette compagnie, entre autres le discours de son président, M. Guérard, « sur la nécessité de l'étude de l'histoire religieuse considérée dans ses rapports avec l'histoire civile. » Les travaux historiques qu'il renferme sont : 1° un « compte de la chevalerie de Robert, comte d'Artois, à Compiègne, en juin 1237, »

publié par M. Peigné-Delacourt; 2° la première partie d'un ouvrage important dû à M. Cocheris, de la bibliothèque Mazarine, et intitulé : « Catalogue analytique et raisonné des manuscrits conservés à la bibliothèque Impériale qui concernent l'histoire de la Picardie. » Ce travail, à lui seul, formera trois volumes. Il est précédé d'un rapport de M. Ch. Dufour par lequel on apprend qu'il avait été proposé comme sujet de prix par la Société et que M. Cocheris l'a traité avec un soin et une supériorité qui ont fait regretter aux savants picards de ne pouvoir plus généreusement récompenser ses efforts. Le rapport de M. Dufour fait très-bien ressortir en effet le mérite de l'auteur et les difficultés qu'il a eu à vaincre. Bornons-nous à dire que, loin de se renfermer dans les termes de son programme, il a dépouillé les manuscrits non-seulement de la bibliothèque Impériale, mais des autres bibliothèques de Paris et des dépôts d'archives où il a pu avoir accès; qu'il donne l'analyse des volumes cités par lui; si ces volumes sont des cartulaires, qu'il fournit la liste des chartes qu'on y trouve; qu'il cite les plans, cartes et dessins dont il rencontre l'indication; qu'il mentionne rarement d'anciens noms géographiques sans déterminer leur position; qu'il a disposé son livre suivant l'ordre alphabétique des noms de lieux et qu'il doit le terminer par d'amples tables des matières. Ce volume n'est pas seulement un service rendu à une province; les plaines de la Picardie sont un des principaux théâtres de l'histoire de la France, surtout pendant les premiers siècles, et c'est un grand service rendu à la science que cette publication d'un labeur si long, si pénible et d'une si incontestable utilité.

37. — *Mémoire historique sur l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, au moyen âge;* par Lorédan Larchey, ancien élève de l'École des chartes, attaché à la bibliothèque Mazarine, etc. In-8 de 4 feuilles. Imp. de Lamort, à Metz.

38. — *Mémoires inédits* sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés d'après les manuscrits conservés à l'Ecole impériale des beaux-arts, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, Ph.de Chennevières, Paul Mantz, A. de Montaiglon, sous les auspices de M. le ministre de l'intérieur. Tome I^er^. In-8 de 30 feuilles 1/2. Paris, Dumoulin (7 fr. 50 c.).

39. — *Monuments celtiques (des) et des ruines romaines dans le Morbihan*, par le docteur Alfred Fouquet. In-8 de 8 feuilles. Vannes, chez Cauderan. 1853.

40. — *Notes* extraites des registres du Consistoire de l'église de Genève. 1541-1814. Genève, septembre 1853. 1 vol. in-4 autographié, de 478 pages. (Introduction signée A. C.).

Ce livre, l'un des plus curieux qu'on ait jamais publiés sur l'histoire intime du XVI^e^ siècle, renferme un extrait fait par une main très-intelligente de cent dix volumes que forme la série des procès-verbaux du consistoire de Genève, de ce corps mi-partie ecclésiastique et laïque qui pendant trois cents ans joua dans la cité de Calvin le rôle de censeur des mœurs. Il est facile de deviner tout ce que présen-

tent d'intéressant à lire ces comptes-rendus de séances où l'on jugeait et punissait tous les écarts de la conduite domestique aussi bien que de la vie publique, où l'on corrigeait ceux qui se laissaient gagner par des doctrines hétérodoxes, ceux qui consultaient les sorciers, ceux qui jouaient aux cartes, les femmes qu'on avait vues se livrer à la danse ou porter les cheveux frisés, les hommes qu'on avait surpris lisant Rabelais, Amadis des Gaules ou Catulle, ceux qui faisaient maigre, les gourmands qui mangeaient trop, les marchands qui vendaient trop cher, les insolents qui donnaient à un chien le nom d'une personne respectable ou à une vache le nom biblique de Rebecca et mille autres faits de tous les genres. De tels détails ne peuvent s'analyser en quelques lignes, mais voici un exemple relatif à un fait important, la conjuration d'Amboise, qui montre ce que sont ces registres et ce qu'était lui-même ce consistoire :

« Du 23 mars 1560, il a esté advisé de faire appeller au consistoire le sieur de Vérac demeurant en la maison de M. d'Anduze, maistre Guillet demeurant sur les ponts et tous les aultres qui ont esté en France à ceste dernière émotion, les uns desquels se sauvèrent on ne sçait comment, les autres furent détenuz prisonniers d'où ils furent libérez par protestation d'estre toujours subgects au Roy et vivre selon la foi et Esglise catholique et aultres choses qu'on sçaura d'eulx.— Du 28 dit, Claude d'Anduze, Jehan de Conamos, appellés pour ce que pour eschapper aux prisons ils ont passé quelque protestation qui n'estoit pas chrestienne. Jehan de Conamos respond que n'ayant pas esté prins aux armes et ayant dict d'où il estoit il fust élargi sans aucune protestation. Claude d'Anduze confesse et recognoit sa faulte. Advis quant à M. d'Anduze qu'on lui remonstre qu'il s'est porté laschement et qu'il a faict grand scandale et qu'il vauldroit mieulx qu'il y fust mort, et que il s'abstienne de la Cène pour l'exemple. Quant à M. de Conamos on reçoit sa response. Pierre Garran, Guill. Souchet, Claude Abri, Pierre Vigner, Jacq. Baillot, Jehan Barsonnay, Pierre Bataille appellés pour ce qu'estant prisonniers ils n'ont pas faict telle confession qu'ils debvoient; Pierre Garran respond qu'il est sorty de prison sans qu'il ait faict faulte. Claude Abri, item et qu'il n'a point esté interrogé de la foy et n'a promis de vivre selon l'Église catholique. Pierre Vigner dict qu'il fust relasché sans offenser Dieu. Pierre Bataille dict de mesme. Jacq. Baillot dict qu'il n'a point esté prisonnier. Jehan Barsonay dict qu'il n'a esté interrogé que bien peu de sa foy et qu'il a respondu selon Dieu. Advis qu'on les admoneste d'estre plus sages une aultre fois et qu'ils ne consentent à une folle entreprinse et que surtout Guill. Souchet soit redargué. »

41. — *Notice* sur différentes localités du Gard ; par Eugène Trenquier, paléographe. Tome II. *Sernhac, Gallargues, Saint-Victor de Malcap, Saint-Denis et Robiac.* In-8 de 2 feuilles. Imp. de Ballivet, à Nîmes.

42. — *Notice des tableaux et objets d'art* composant le musée de la ville de Semur ; par Horsin Déon. In-12 d'une feuille 1/2. Imp de Bonaventure, à Paris (1 fr.).

43. — *Numismatique féodale du Dauphiné.* Archevêques de Vienne. — Évêques de Grenoble. — Dauphins viennois. Par H. Morin. In-4 de 50 feuilles 1/2, plus 23 pl. Paris, Rollin.

44. — *Notice historique sur Livron (Drôme)*, par l'abbé A. Vincent. In-18 de 2 feuilles. Valence, chez Marc-Aurel. 1853.

45. — *Paix (la) faicte a Chambran entre lempereur et le tres crestien roy de France auec leurs aliez.* 1508. In-8 d'une feuille. Imp de Prignet, à Valenciennes.

Reproduction, en caractères gothiques, d'un poëme composé à l'occasion de la ligue de Cambrai, avec une introduction par M. A. Dinaux.

46. — *Peuples primitifs de la race de Iafete (les)*. Esquisse ethnogénéalogique et historique par F. G. Bergmann (de Strasbourg). In-8 de 4 feuilles. Imp. de Mme veuve Decker, à Colmar.

47. — *Précis analytique* des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pour l'année 1852-1853. In-8 de 572 p. Rouen, A. Péron.

Mémoires historiques renfermés dans ce volume : Considérations générales sur la musique religieuse. —La Barbacane par M. L. de Duranville. — Des sépultures romaines et mérovingiennes, par M. l'abbé Cochet. — Notes historiques sur le musée de peinture de Rouen par M. Ch. de Beaurepaire. — Nouvelles recherches sur les bibliothèques des archevêques et du chapitre de Rouen par M. l'abbé Langlois. — Du mysticisme du XVIII^e^ siècle par M. Lévesque.

48. — *Rapport sur l'origine de la confrérie des pénitents blancs de la très-sainte Trinité et de Notre-Dame d'aide*, pour la rédemption des captifs, fondée à Marseille en 1306 ; suivi de notes historiques sur l'origine des confréries de pénitents de Marseille et de la banlieue ; par une commission spéciale. In-8 de 2 feuilles. Imp. de Chauffard, à Marseille. 1853.

49. — *Recherches historiques sur la côte Saint-André*, pour servir à l'*Histoire générale du Dauphiné ;* par l'abbé L. Clerc-Jacquier. In-8 de 12 feuilles, plus une lithographie. A la Côte-Saint-André, chez Jardinet. 1853.

50. — *Recherches numismatiques*, concernant principalement les médailles chrétiennes; par Gust. Dan. de Lorichs, chambellan et chargé de S. M. le roi de Suède et de Norwége près S. M. Catholique, etc. Tome I^er^. In-4 de 31 feuilles 1/2, plus 81 planches. Paris, chez F. Didot. 1852 (40 fr.).

51. — *Recherches sur la vie et les écrits de Claude Deruet*, peintre et graveur lorrain (1588-1660) ; par E. Meaume. In-8 de 8 feuilles. Nancy, chez Lepage. 1853.

52. — *Recherches sur l'origine du blason*, et en particulier *sur la fleur de lis;* par M. Adalbert de Beaumont. In-8 de 9 feuilles, plus 22 pl. gravées. Paris, Leleux (6 fr.).

Voir sur l'histoire de la fleur de lys, un article de M. de Laborde, dans le dernier volume de la *Revue archéologique* de Leleux.

53. — *Recherches sur le commerce*, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident, principalement en France, pendant le moyen âge; par Francisque Michel. Tome II. In-4 de 36 feuilles 1/2. A Paris, chez Leleux. Prix des 2 volumes (50 fr.).

54. — *Religion (de la) du nord de la France avant le christianisme*; par Louis de Baecker. In-8 de 24 feuilles. Lille, Vanackère.

55. — *Rétif de La Bretonne.* Sa vie et ses amours; documents inédits, ses malheurs, sa vieillesse et sa mort; ce qui a été écrit sur lui, ses descendants; catalogue complet et détaillé de ses ouvrages, suivi de quelques extraits; par Charles Monselet. In-16 de 6 feuilles 1/2, plus un portrait et un *fac-simile*. Paris, chez Alvarès fils, rue de la Lune, 24.

56. — *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit* au droit désir ou du nœud, institué à Naples, en 1352, par Louis d'Anjou, premier du nom, roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile. Manuscrit du XIV^e^ siècle, conservé au Louvre dans le musée des souverains français, avec une notice sur la peinture des miniatures et la description du manuscrit; par M. le comte Horace de Viel-Castel, conservateur du musée des souverains français au musée impérial du Louvre. Paris, chez Engelmann et Graf.

H.-L. B.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.